

# La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

LOUIS. O. LE TOURNEUX, REDACTEUR EN CHEF.

PARAISSENT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, en un an, par la poste	21 00
Abonnement à l'Album Biographique, Littéraire et Musical, en un an	21 00
Aux deux publications réunies	21 00

PREMIERES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, première insertion	25 cts.
Dix lignes et au-dessous, première insertion	35 cts.
Au-dessus par ligne	45 cts.

Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.)

## Éducation.

## Industrie.

## Progress.

### CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

#### LORD JOHN RUSSELL.

Che sera nara.  
Desire des Russes.

C'est une noble race que celle des Russell ; sans remonter jusqu'aux temps de la conquête normande, elle ne le cède en illustration à aucun des beaux noms de l'Angleterre. Au commencement du XVIIe siècle nous rencontrons pour la première fois dans l'histoire un John Russell, originaire du comté de Dorset, qui fut gentilhomme de la chambre sous Henri VII, intendant de la maison du roi sous Henri VIII, créé par lui baron Russell et chevalier de l'ordre de la jarretière, pourvu de fiefs considérables dans le comté de Bedford, appelé ensuite à faire partie du conseil d'administration sous la minorité d'Edouard VI, et enfin nommé, en 1550, comte de Bedford.

A dater de cette époque la famille des Russell prend rang et s'élève de jour en jour au sein de l'aristocratie anglaise, jusqu'au moment où elle acquiert une gloire ineffaçable dans la personne du grand William Russell, ce martyr de la liberté politique et religieuse, « dont le nom, a dit Charles Fox, restera éternellement gravé dans le cœur de tout Anglais, à côté de celui d'Argemont-Sidney. » Les deux illustres champions de la même cause furent immolés à quatre mois d'intervalle. Les événements qui les conduisirent à l'échafaud sont assez connus pour qu'il suffise de les indiquer ici. C'était sous la monarchie restaurée des Stuarts, le drapeau sanglant de Whitehall et les dures leçons de l'exil avaient été sans fruit pour le fils de Charles Ier : lui aussi n'avait rien oublié et rien appris. Plongé dans les ténèbres, il vivait son royaume à ce ministre de la faveur, si tristement connu sous le nom de *cabale*. Toujours pressé d'argent pour payer ses maîtresses, il vendit Dunkerque à Louis XIV, s'enchaîna servilement à la politique de Versailles, s'obstinant dans une guerre désastreuse contre la Hollande, malgré les remontrances du parlement ; et, tandis qu'il foulait ainsi aux pieds les intérêts et les libertés de l'Angleterre, la ferveur catholique de son héritier présomptif, le duc d'York, mettait en péril l'avenir de l'Église protestante. Une opposition courageuse s'organisa au sein des Communes ; elle plaça à sa tête le fils aîné du comte de Bedford, William Russell, que ses lumières, ses vertus, ses talents, la haute considération dont il jouissait, rendaient le plus digne de cet honneur périlleux. Le ministère de la *cabale* fut dissous, l'opposition triompha, mais Russell devait payer cher son triomphe. Il avait osé, aux applaudissements de l'Angleterre, proclamer en face de Charles II le droit de résistance : sa perte fut résolue. Impliqué dans une accusation absurde de complot contre la vie du roi, il refusa de fuir, comparut devant un jury rendu au pouvoir, et confonda ses accusateurs. Condamné, malgré l'évidence et au mépris de toutes les formes judiciaires, comme coupable de haute trahison, il mourut le 21 juillet 1683, avec l'énergie d'un héros et le calme d'un saint. Cinq ans plus tard, Jacques II subissait la peine du crime de son frère : il tombait du trône pour faire place à Guillaume de Nassau. Le parlement cassa par un bill le jugement de Russell, qualifié d'*assassinat*, et le nouveau roi, en conférant au comte de Bedford, père de la victime, le titre de duc, proclamait son fils l'*ornement du siècle*, le *modèle de la postérité*.

Le noble sang du martyr ne fut pas versé tout entier sur l'échafaud. De son mariage avec la fille du comte Southampton, cette Rachel Writchesley dont l'histoire a consacré les vertus, le courage et le dévouement conjugal, William Russell laissa un fils qui hérita, après la mort de son grand-père, du titre de duc de Bedford. Ce titre passa successivement à ses deux fils, dont le dernier, John Russell, eut pour héritier l'aîné de ses petits-fils, Francis, cinquième duc de Bedford. Ce Russell joua sous le ministère de Pitt un rôle politique distingué. Fidèle aux traditions de sa famille, il combattit brillamment à côté de Fox, dans les rangs du parti whig. Il fut, de plus, grand agronome ; les éminents services qu'il rendit à l'agriculture par la fondation de nombreuses fermes expérimentales ont attaché à son nom une popularité durable. Son effluve est encore aujourd'hui gravée sur les médailles que distribue la Société agricole de Lough. Il mourut en 1802 sans postérité. Ses biens, son titre et sa pairie passèrent à son frère cadet, lequel est mort récemment, laissant trois fils, dont l'aîné a hérité du titre de duc de Bedford, et dont le troisième est justement l'homme d'État qui fait le sujet de cette notice, le chef actuel du parti whig, le rival de sir Robert Peel, le plus illustre des Russells après le grand William, en un mot lord John Russell.

Lord John Russell est né le 19 août 1792. Cadet de famille, et par conséquent habitué de bonne heure à l'idée qu'il devait se créer par lui-même une grande existence pour soutenir l'honneur de son nom, il eut une jeunesse laborieuse et grave ; il fit de fortes études à l'université de Cambridge, et aussitôt qu'il atteignit ses vingt et un ans, en 1814, il entra à la chambre des Communes.

On a souvent écrit chez nous que l'aristocratie anglaise se mourait, qu'elle était morte. Cette assertion est bien plus facile à émettre qu'à justifier. J'ai moi-même, à la vérité, signalé dans le cours de cet ouvrage quelques-uns des dangers qui me paraissent menacer dans l'avenir cette aristocratie ; je crois qu'elle finira un jour par être entraînée dans le grand mouvement démocratique qui semble gagner toutes les nations ; mais pour le présent je ne vois dans le monde aucune institution offrant, avec plus de souvenirs de gloire, plus de vie, plus d'éclat, plus de puissance et plus de grandeur. Tandis que toutes les autres aristocraties, battues en brèche, soit par les rois, soit par les peuples, s'affaiblissent lentement ou se brisent ; quand la *grandesse* espagnole n'est plus qu'une collection d'êtres abrutis et rachitiques (l'on reconnaît aujourd'hui un grand d'Espagne à ce signe qu'il est un peu plus petit) et un peu plus ignorant qu'un Espagnol ; quand les fiers barons du Saint-Empire ont échangé leur cuirasse contre un habit brodé de conseiller aulique ou des aiguillettes de chambellan ; quand les boyards russes se courbent humblement sous le knout d'un tsar ; quand les fils de ces *nonces* polonais, qui délibéraient à cheval et le sabre au côté, en sont réduits, pour gagner le pain de l'exil, à se faire professeur d'écriture ou commis voyageurs ; quand la noblesse française, jadis la première du monde, se divise en deux parts, dont l'une ne s'occupe qu'à accroître stupidement et dans l'ombre, ou à dépenser plus stupidement encore les richesses qu'elle a pu sauver du naufrage, tandis que l'autre, isolée, pauvre, et perdue dans la masse populaire, végète obscurément dans les comptoirs, aux armées, dans les greffes, dans les greniers, dans les rues ; lorsqu'en un mot il se fait par toute l'Europe un grand travail de décomposition aristocratique, il y a un pays où le vieux corps féodal, sans cesse réjuni par l'injection du sang démocratique, se maintient ferme, compacte, debout, à la tête des affaires, entre la royauté et le peuple, appelant à lui et s'assimilant toute individualité qui s'élève assez haut pour devenir dangereuse, et appuyant le droit, caduc de la naissance sur les deux droits les plus incontestables de notre temps, celui de la richesse et celui du talent.

A ce triple élément de force il faut ajouter, en faveur de l'aristocratie anglaise, l'avantage plus grand encore d'être l'expression vivante, le grand résultat historique des traditions et des mœurs du pays. Quand l'aristocratie française luttait contre l'alliance des rois et du peuple, sous laquelle elle a succombé, l'aristocratie anglaise se ligua avec le peuple contre le despotisme des rois, et c'est à elle surtout que profita la victoire. Durant sa longue et glorieuse domination, elle a eu le temps et le pouvoir de façonner l'Angleterre à son image. Elle a jeté dans le même moule hiérarchique les institutions civiles, religieuses et politiques ; elle a imprégné ce mélange de son esprit comme d'un ciment indestructible ; elle ne s'est pas contentée d'être maîtresse du gouvernement et du sol, elle s'est emparée des mœurs, et aujourd'hui la logique des idées nouvelles semble impuissante à ébranler ce vieil édifice, dont les fondements touchent aux entrailles mêmes de la société.

La masse des lecteurs français, qui étudie l'Angleterre dans les journaux, trompée par la ressemblance extérieure de l'organisation politique de ces deux pays, méconnaît complètement les différences énormes qui les séparent. Ainsi, nous savons qu'il y a en Angleterre une royauté, une Chambre des Communes, une Chambre des Lords, un parti tory, un parti whig ou libéral, un parti radical, un parti chartiste. Nous n'en demandons pas davantage. La royauté anglaise, issue de la révolution aristocratique de 1688, nous représente notre royauté issue des baronnades de 1830. La chambre des Communes, c'est notre chambre des députés ; la chambre des lords, notre chambre des pairs avec l'hérédité de plus. La lutte entre sir Robert Peel et lord John Russell

(\*) On sait qu'en Angleterre le fils aîné hérite seul du titre et des biens de la famille. Le fils cadet d'un pair n'a que ce qu'on appelle un titre de *courtoisier*, lequel n'est point transmissible à ses descendants. Ainsi, si lord John Russell mourait sans arriver à la pairie, ses enfants n'auraient aucun titre. Pour ce qui regarde la succession aux biens, on se fait généralement de fausses idées en France à ce sujet. Le droit d'aînesse est dans les mœurs de l'Angleterre bien plutôt que dans ses lois. La loi anglaise, en cela plus tolérante encore que la loi française, permet au père de disposer comme il l'entendra de tous ses biens, quand il n'y a point de substitution, et elle n'intervient pour consacrer le droit d'aînesse, qu'au cas de mort *ab intestat* ; ce qui n'empêche pas le droit d'aînesse d'être universellement admis et volontairement pratiqué, non seulement dans l'aristocratie, mais encore dans la bourgeoisie, dont l'esprit est sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, essentiellement aristocratique.

(\*) Cette observation physiologique, que l'on pourrait juger imaginaire, n'est pas de moi ; elle est de M. Martignac. Voir l'*Essai sur la révolution d'Espagne*, p. 126.

n'est guère autre chose que le combat entre MM. Guizot et Odilon Barrot, le juste milieu et l'opposition dynastique ; les radicaux anglais sont à nos yeux des républicains français à la manière de M. Arago, et les chartistes des niveleurs dans le genre de nos Babouvistes.

Partant de cette donnée, nous prétendons à l'Angleterre des idées, des goûts, des passions, des intérêts analogues aux nôtres ; et quand nous observons, à travers nos lunettes françaises, le mouvement tumultueux et désordonné des partis dans ce pays ; quand nous lisons le récit de toutes ces furieuses batailles électorales, de toutes ces émeutes, de ces processions, de ces pétitions qui ont 2322 pieds de long et qui portent deux millions de signatures ; quand nous apprenons que quarante ou cinquante mille chartistes se sont promenés triomphalement et impunément dans les rues, bannières déployées, en criant : « Le peuple se lève pour foudroyer la tyrannie ! » nous concluons naturellement avec nos journaux que l'Angleterre est à la veille d'une grande révolution, et que l'aristocratie touche à son dernier jour.

Or l'Angleterre présente ce spectacle de toute éternité. Le gouvernement, la constitution, l'aristocratie, tout cela vit très bien avec l'émeute. Nos voisins ne connaissent pas la police préventive ; tout citoyen anglais a le droit individuel de se promener par les rues en criant tout ce qu'il lui plaît de crier, jusqu'à ce qu'il soit fatigué et aille se coucher ; si au lieu d'un citoyen il y en a cinquante mille, ce sont cinquante mille citoyens qui crient, et rien de plus ; ces cinquante mille cris n'ont pas même pour résultat de faire fermer une boutique. Emeutes, processions, pétitions, sont autant d'exécutoires ménagés aux humeurs des partis, autant de soupapes destinées à l'évaporation du trop-plein de la chaudière constitutionnelle. La vieille mécanique de la *Church and State* (l'Église et l'État) n'en fonctionne ni mieux ni plus mal.

Si en France, pays d'égalité démocratique, où tout est d'hier, où les institutions, si souvent bouleversées depuis cinquante ans, n'ont pas eu le temps de prendre racine dans les mœurs, où le pouvoir ne vit qu'à la condition d'agir et de veiller sans cesse ; si en France il n'y a qu'un pas entre une émeute et une révolution ; en Angleterre, pays d'aristocratie, où la liberté individuelle a gagné tout ce que permet l'égalité, où la diversité des existences a créé entre chaque classe de citoyens une sorte de mur de séparation qui arrête le développement de la contagion révolutionnaire, le gouvernement vit, marche tranquille au milieu de l'agitation extérieure des partis ; il vit et marche appuyé, non point sur un morceau de papier vingt fois déchiré par la tempête populaire, mais sur ce faisceau de traditions politiques, civiles et religieuses, qui s'appelle la constitution, et qui plonge ses racines au plus profond des mœurs. Or le sentiment aristocratique fait à la base des mœurs anglaises : c'est le trait d'union des partis. Tories, whigs, radicaux, je dirai même chartistes, tous sont des aristocrates plus ou moins prononcés.

Que veulent les tories ? maintenir ce qui est. Que veulent les whigs ? mettre la constitution en harmonie avec le progrès des temps, en y introduisant certaines réformes partielles dont il sera question plus loin. Que veulent les radicaux ? S'agit-il pour eux de renverser de fond en comble l'État et l'Église, de remplacer tous les pouvoirs héréditaires par des pouvoirs électifs, en un mot, d'implanter en Angleterre la république ? nullement : l'idée républicaine ne joint d'aucune faveur dans la grande masse du peuple anglais. La vieille trinité gouvernementale du roi, des lords et des communes, n'a presque rien perdu de son prestige ; la moyenne des radicaux borne ses prétentions à deux réformes capitales, mais non révolutionnaires : l'établissement des parlements annuels. Quelques-uns attaquent directement l'hérédité de la pairie, mais tous respectent les trois pouvoirs en eux-mêmes ; les plus avancés, les *Denthonistes*, réclament, à la vérité, comme les radicaux français, le suffrage universel ; mais cette prétention est loin d'avoir en Angleterre, la signification révolutionnaire qu'elle a en France. Qui ne conçoit en effet que l'aristocratie anglaise, maîtresse du sol et nantie de mille moyens d'influence, peut supporter, sans danger de mort, une augmentation considérable dans le corps électoral ? Plus il y aura de votants ignares et pauvres, plus l'aristocratie aura chance de dominer les élections. La manière dont le parti tory a grandi depuis le bill de réforme prouve suffisamment que là n'est pas le plus grand péril de l'aristocratie anglaise (†) ; parlements annuels, scrutin secret, suffrage universel, elle céderait tout cela plutôt que de modifier les lois civiles du pays, plutôt que d'introduire, par exemple, l'égalité dans le partage des biens, plutôt que d'abolir ou de restreindre les substitutions. C'est là la pierre de touche de l'esprit anglais, c'est là l'arche sainte que tous respectent, même les chartistes, dans leurs plus grandes extravagances (†). Si l'égalité doit faire

(†) Par le bill de réforme le nombre des électeurs a été augmenté de plus de moitié.

(†) Les chartistes ne représentent pas une idée politique, mais ils représentent un fait grave, dangereux, et qui pourrait bien finir (si l'aristocratie n'y prend garde) par absorber un jour toutes les questions politiques ; ils représentent la misère sans cesse croissante des classes ouvrières.

la base de la démocratie moderne, il n'y a pas encore de démocratie possible en Angleterre, où l'égalité est une passion inconnue, dont le peuple n'a ni le goût ni l'idée.

Cependant, hâtons-nous de le dire, les grands événements qui ont agité l'Europe depuis cinquante ans n'ont pas été sans influence sur l'état politique et social de l'Angleterre. Si la forme extérieure des institutions n'a pas été sensiblement altérée, si l'aristocratie semble n'avoir rien perdu de sa puissance, si encore aujourd'hui, comme au XVIe siècle, la propriété du sol est concentrée aux mains de trente deux mille chefs de famille, si le parti tory, un instant terrassé par le bill de réforme, apparaît à cette heure plus vigoureux que jamais, il n'en est pas moins vrai que le principe aristocratique a subi de rudes atteintes, et que le parti tory a été forcé à de notables concessions.

Entre les deux grandes fractions du même corps politique, dont l'un veut tenir tête à l'esprit du siècle, et l'autre composer avec lui, il s'est livré depuis bientôt trente ans d'opiniâtres combats. Victorieux aujourd'hui en apparence, les tories n'en sont pas moins vaincus en réalité ; car ils ont été entraînés par leurs adversaires dans la voie des réformes, et ils ne peuvent plus garder le pouvoir qu'à la condition de marcher dans cette voie.

Parmi tous ceux qui se sont distingués durant ces trente ans de combats, lord John Russell brille au premier rang ; homme de modération et de progrès, ennemi des révolutions, mais défenseur opiniâtre de la liberté religieuse et politique ; doué au plus haut degré de cette constance, de cette fermeté, de cette dignité, de cet esprit de suite que les Anglais désignent par le mot général de *consistance*, *consistency*, l'illustre descendant des Bedford ne doit qu'à son mérite personnel le poste éminent qu'il occupe aujourd'hui dans le parti whig, dont il est le chef. Il est arrivé à ce poste pas à pas, et en grandissant au milieu des épreuves nombreuses d'une carrière difficile que nous allons esquisser rapidement.

Quand l'école philosophique du XVIIe siècle eut enfanté la révolution de 89, le parti tory se sentit menacé dans son avenir ; pour parer le coup, il se jeta dans une guerre acharnée contre la France. Ravivant de vieilles haines historiques, il étouffa la question de principes sous une question nationale ; pendant vingt ans il retomba sa force dans la guerre ; il conta la révolution au delà du détroit, et le missionnaire couronné de la démocratie tomba sous ses coups. Mais lorsqu'après la victoire il fallut compter les morts, toutes les plaies de l'Angleterre apparurent à la fois. La France était vaincue, mais l'Angleterre était ruinée ; elle s'était endettée de plus de 20 milliards de francs. La misère dévorait les classes inférieures ; la nation entière était écrasée sous le poids des taxes, des surtaxes ; le pain était hors de prix, les fermages augmentaient en proportion ; les marchés, encombrés par le blocus continental, regorgeaient de marchandises, et de l'autre côté du canal Saint-Georges, une nation de mendicants, l'Irlande, rendue furieuse par la famine, cherchait dans la violence un recours contre la tyrannie des lois.

Le grand débat de principes, entamé déjà avant 89 entre les whigs et les tories, suspendu pendant la guerre, reprit alors son cours au milieu de l'agitation populaire, et la bataille s'engagea sur deux points capitaux : 1o. l'admission de l'Irlande catholique et des sectes dissidentes aux droits politiques et municipaux, par l'abolition du serment d'allégeance à la suprématie de l'Église anglicane ; 2o. la réforme du vieux système électoral. Quinze ans de la vie de lord John Russell ont été consacrés à remporter ces deux conquêtes. Tandis que les autres chefs de l'opposition, les Grey, les Burdet, les Brougham, les Althorp, les Hobhouse, combattaient le ministère dans les diverses questions accidentelles de politique intérieure et extérieure, lord John Russell, tout en les appuyant de sa parole et de son vote, se voyait spécialement au triomphe de deux grands principes de liberté religieuse et politique dont il s'était fait le champion. Chaque session le voyait se lever, impassible et froid, au milieu des murmures des tories, avec cette tranquillité anglaise qui ne se laisse jamais, pour reproduire sous différentes formes, développer et soutenir les mêmes motions toujours repoussées par la majorité.

(A continuer.)

## NOUVEAUTE SOUS LE SOLEIL.

### LA JEUNE FILLE ÉLECTRIQUE.

Avant de raconter le phénomène extraordinaire de l'existence d'une jeune fille électrique phénomène communiqué à l'académie par M. Arago, avec toute la réserve possible, mais en même temps avec le courage d'un homme qui n'a pas honte de ne pas comprendre, nous

faisons appel à toute l'impartialité de nos lecteurs. Que ceux qui jusqu'à présent sont restés incrédules devant toutes les tentatives expérimentales du magnétisme animal ne se hâtent point de nier, car un fait ne saurait se nier. Voici les faits extraordinaires qui ont causé justement hier un grand émoi dans le monde scientifique, et qui certainement auront partout un grand retentissement.

Une jeune fille, ou plutôt un enfant âgée de 13 ans, Angélique Cottin, ouvrière dans une fabrique de gants en filet pour les dames, sachant lire et écrire, mais d'une intelligence bornée, une villageoise du département de Finistère, dévotait de la soie dans les premiers jours du mois de janvier dernier avec ses compagnes d'atelier, lorsque tout à coup le tour qu'elle faisait mouvoir fut projeté au loin. Ne sachant comment expliquer cet accident, les jeunes filles remirent le tour à dévider en place et recommencèrent à travailler. Mais le même événement se renouvela, et bientôt on reconnut qu'Angélique Cottin était la cause de ce fait extraordinaire. Grand bruit dans le village, comme on pensoit bien ; le curé est appelé. Angélique n'est pas malade ; elle paraît se bien porter. Qu'a-t-elle donc ? le diable au corps peut-être, pour nous servir de l'expression qui point le mieux l'idée qu'auraient tous les habitants du pendoir. Le bon curé procéda à un exorcisme, mais rien n'y fit.

Après le prêtre, le médecin. M. le docteur Vergor, puis M. le docteur Cholet visitèrent Angélique, et le phénomène qu'elle manifestait leur parurent si extraordinaires qu'ils décidèrent son père et sa mère à l'amener à Paris, où elle se trouva avec M. le docteur Cholet, rue des Deux-Écus, hôtel de Renner.

Ces jours derniers, Angélique a été conduite dans le cabinet de M. Arago, à l'Observatoire, et l'illustre astronome a consenti à être témoin des expériences suivantes, en présence de MM. Mathieu, Laugier et Goujon : La main gauche d'Angélique Cottin a attiré vivement une feuille de papier placée sur le bord de la table.

Angélique, tenant son tablier à la main, s'est approchée d'un guéridon, et le guéridon a été repoussé tandis que le tablier s'effleurait à peine.

Angélique, s'étant assise sur une chaise et ayant posé ses pieds à terre, la chaise a été projetée avec une violence extraordinaire contre la muraille, tandis que la jeune fille était jetée d'un autre côté. Cette dernière expérience a été recommandée plusieurs fois de suite par M. Arago, et toujours elle a réussi. M. Arago n'a pu empêcher la chaise d'être repoussée. MM. Goujon et Laugier ensemble n'ont pas été plus heureux. Enfin M. Goujon s'étant assis à l'avance sur la moitié de la chaise, a été renversé avec celle-ci au moment où Angélique est venue pour partager le siège avec lui.

Tels sont les faits dont M. Arago a été témoin dans l'espace d'une demi-heure. Il n'a rien vu qui pût faire croire à un supercherie quelconque. N'est-il pas de plus d'ailleurs peu probable qu'une jeune fille de 13 ans ait plus de force physique que deux ou trois hommes ? Les plus incrédules ne sauraient sérieusement élever des doutes admissibles à cet égard.

Depuis la visite faite par Angélique à M. Arago, d'autres expériences ont été entreprises par plusieurs personnes, et entre autres par M. le docteur Tanchou. Nous ne reviendrons pas sur les faits semblables à ceux dont a été témoin M. Arago ; nous ajouterons seulement que M. Tanchou ayant pu la suivre loyalement, les a vus se manifester avec une énergie plus grande encore qu'à l'Observatoire. Ainsi, une chaise étant tenue par deux forts de la salle n'a pas été projetée, mais s'est brisée entre leurs mains quand Angélique s'est assise. Une table à manger, un guéridon, un canapé très lourd ont été projetés, par cela seul qu'ils étaient touchés par les vêtements de la jeune fille.

M. Tanchou a en outre indiqué plusieurs circonstances curieuses qui accompagnent ces phénomènes physiques. La chaise sur laquelle s'assied la jeune fille tient d'abord à ses vêtements, est attirée par elle et ensuite est repoussée. Quand Angélique est isolée du sol par du verre, du taffetas gommé, de la cire ou tout autre substance non conductrice de l'électricité, les projections n'ont point lieu. Un aimant étant rapproché de la main gauche, qui seule est magnétique, fait éprouver à Angélique des sensations tellement différentes, lorsque c'est l'un ou l'autre des pôles nord ou sud qui la touchent, qu'elle sait toujours dire avec quel pôle on l'a mise en contact. Elle est repoussée par le pôle nord.

Du reste, Angélique éprouve elle-même des commotions violentes chaque fois qu'une décharge se produit. Son poignet est soumis à une sorte de rotation sur lui-même, et elle se trouve dans un grand état de souffrance pendant toute la durée de ses accès. Ceux-ci sont surtout remarquables de 7 à 9 heures du soir, une heure après qu'elle a dîné. Son pouls donne alors de cent cinq à cent vingt pulsations par minute.

Cette jeune fille n'est point nubile, du reste, et sa mère affirme qu'il ne s'est rien présenté d'analogue à la menstruation.